



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 à 16
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	17 à 20
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	21 à 33

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

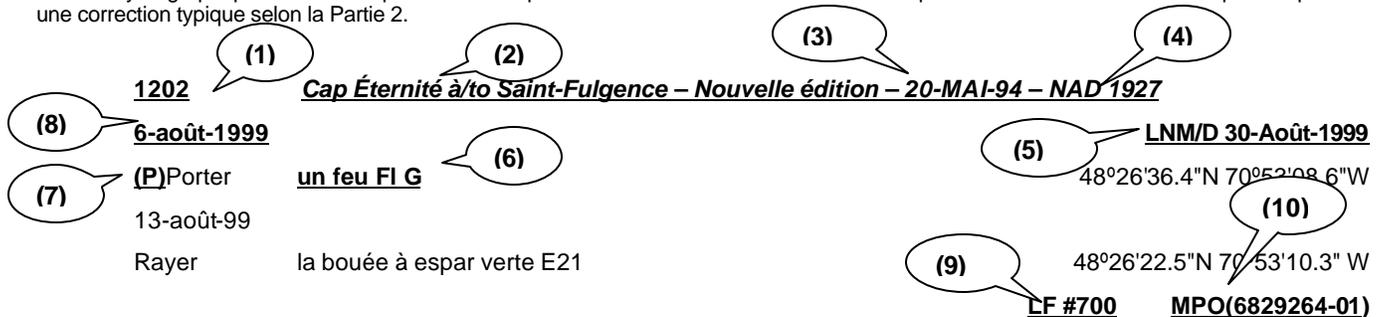
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

AVIS AUX USAGERS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

Madame/Monsieur,

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu à recevoir le numéro mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne tente de trouver des moyens de réduire les coûts d'impression et de distribution tout en continuant d'offrir un service de qualité à la communauté maritime.

La technologie Internet est devenue la principale source d'information dans le monde entier qui permet aux organisations et aux gens de recevoir de l'information et diverses publications. Comme l'utilisation d'Internet gagne en popularité, notre organisation croit que c'est le bon moment de restreindre notre distribution postale et de recourir essentiellement à Internet pour distribuer les Avis aux navigateurs. L'information fournie sur Internet à l'avantage d'être transmise aux navigateurs instantanément et efficacement.

Nous vous encourageons également à visiter le site Web des Avis aux navigateurs à l'adresse suivante : <http://www.notmar.gc.ca/fr/>. Ce site convivial est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous pouvez également vous inscrire en ligne pour recevoir un avis électronique automatique lorsqu'un nouvel Avis aux navigateurs est publié à propos de toute carte nautique que vous utilisez fréquemment. Nous encourageons les utilisateurs à visiter le site régulièrement pour consulter les plus récents avis et l'information connexe.

La Garde côtière canadienne a à cœur de répondre aux besoins de ses clients. Par conséquent, si vous désirez demeurer sur la liste de distribution de copies papier, veuillez remplir le formulaire ci-après. Vous avez jusqu'au 31 mars 2004 pour nous faire parvenir le formulaire de renouvellement; après cette date, votre nom sera rayé de la liste de distribution de copies papier.

Nous vous remercions de votre coopération.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

***N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou***

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA (SHC) - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	2
*302 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*303 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.....	3
*304 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN...3	
*306 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - CÔTE DU PACIFIQUE - 2004.....	4
*324(P) BAIE DE FUNDY - AIDES À ÊTRE ENLEVÉES.....	5
*325(P) BAIE DE FUNDY - BAIE ST. MARYS - ANSE EAST SANDY - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.....	5
*313 BAIE D'HUDSON - CHURCHILL HARBOUR - FEU DEMEURE EN SERVICE.....	5
*308 DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - GOLFE DE BOOTHIA - PELLY BAY - FEUX DEMEURENT À POSTE.	5
*305(P) EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - AIDES À LA NAVIGATION À ÊTRE ENLEVÉES OU DÉPLACÉES.....	6
*315 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - VAIL POINT SHOAL - BOUÉE DEMEURE À POSTE.....	6
*316 LAC HURON - CHENAL NORD - CAROLINE ROCKS - BOUÉE DEMEURE À POSTE.....	7
*318 LAC HURON - CHENAL NORD - CAPE ROBERT - FEU DEMEURE EN SERVICE.....	7
*317 LAC HURON - CHENAL NORD - INNES ISLAND - BOUÉE DEMEURE À POSTE.....	7
*314 LAC HURON - ÎLE COVE - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.....	6
*321 LAC HURON - ÎLE GREAT DUCK - FEU DEMEURE EN SERVICE.....	7
*311 LAC HURON - OLIPHANT - FEUX D'ALIGNEMENT DEMEURENT EN SERVICE.....	6
*320 LAC SUPÉRIEUR - ÎLE CARIBOU - FEU DEMEURE EN SERVICE.....	7
*319 LAC SUPÉRIEUR - MICHIPICOTEN HARBOUR - FEU DEMEURE EN SERVICE.....	7
*307 MANITOBA - RED RIVER - REVUE CYCLIQUE TERMINÉE.....	7
*312 MANITOBA - LAC WINNIPEG - BASSIN SUD - REVUE CYCLIQUE TERMINÉE.....	7
*322 NOUVEAU-BRUNSWICK - BAIE PASSAMAQUODDY - CHENAL CHAMCOOK - BOUÉE ENLEVÉE. ..5	
*323 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD - SHAG HARBOUR - AIDES SUPPRIMÉES.....	5
*309 ONTARIO - RIVIÈRE WINNIPEG - CHANGEMENTS AUX AIDES À LA NAVIGATION.....	7
*310 VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - POINTE ORCHARD - FEU SUPPRIMÉ.....	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1226	8	4308	13	5051	2
L/C 1236	8,9	4335	13		
1311	9	4340	13		
1312	9	4342	13		
1350	9	4363	13,14		
1509	9,10	4365	14		
1514	10	4367	14		
2023	2	4384	14		
2042	10	4394	14		
2202	10	4421	14		
4003	10	4422	2		
4015	10	4437	14		
4021	10	4471	15		
4022	10,11	4486	15		
4023	11	4498	15		
4024	11	4516	2		
4115	11	4531	2		
4203	11	4635	15		
4210	11,12	4639	15		
L/C 4230	12	4641	16		
4237	12	4824	16		
4241	12	4843	2		
L/C 4242	12,13	4862	2		
4244	2	4865	16		
4275	13	4905	16		
4306	13	4920	16		
4307	13	4956	16		

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconfort que vous pourriez avoir subi.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le **Service hydrographique du Canada (SHC)** fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA (SHC) - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Jusqu'à présent, le SHC produisait des annexes graphiques produites en noir et magenta, alors qu'il distribuait des annexes graphiques en couleurs au moyen du fascicule des *Avis aux navigateurs*.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier. Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

***301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4862	Carmanville to/à Bacalhao Island and/et Fogo	1:40000	26-DEC-2003	1	\$20.00
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
2023	Peterborough to/à Buckhorn including/y compris Stony Lake	1:20000	08-AOU-2003	3	\$23.00
4244	Wedgeport and Vicinity/et les Abords	1:30000	26-DEC-2003	1	\$20.00
4422	Cardigan Bay	1:24311	26-DEC-2003	1	\$20.00
4516	Harbours in / Havres dans Hare Bay	----	26-DEC-2003	1	\$20.00
4843	Head of / Fond de St Mary's Bay	1:60000	26-DEC-2003	1	\$20.00
5051	Nunaksuk Island to/à Calf Cow and / et Bull Islands	1:60000	26-DEC-2003	1	\$20.00
Carte retirée en permanence					
4531	Carmanville to/à Bacalhao Island and/et Fogo				

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***302 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note:** (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
 B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: (709) 576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA379026	Iles de Mingan
CA479027	Havre de Mingan

***303 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la Liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #12/03.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC vous fournira sur demande la liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.gc.ca>

1310	2058	2225	2297	6109	6423
1311	2059	2226	2298	6110	6424
1409	2060	L/C 2228	2299	6111	6425
1410	2061	2235	L/C 2300	6112	6426
1431	2064	2241	L/C 2301	6201	6427
1432	2067	L/C 2243	L/C 2302	6206	6428
1433	2069	2244	2303	6251	6429
1434	2070	2245	2304	6281	6430
1435	2077	2250	2305	6310	6431
1436	2085	2251	2306	6408	6432
1437	L/C 2100	2257	2307	6409	6433
1438	L/C 2110	2258	2308	6410	6434
1439	L/C 2120	2259	2309	6411	6435
L/C 2000	L/C 2121	2268	2310	6412	6436
2006	L/C 2122	2273	2311	6413	6437
2007	L/C 2123	2274	2312	6414	6438
2017	2165	2282	2313	6415	6441
2018	2181	2283	2314	6416	6451
2042	2200	2284	2315	6417	6452
2043	L/C 2201	2289	2318	6418	6453
2049	2218	2291	6105	6419	6454
2050	2221	2292	6106	6420	6455
2053	2222	2293	6107	6421	
2054	2223	2294	6108	6422	

***304 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #12/03.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

1350	2140	3080	6036	6248	6272	6358
1351	2261	3311	6037	6249	6273	6359
1361	2266	3312	6038	6258	6274	6360
1509	2267	3313	6050	6259	6285	6368
1551	2400	3488	6101	6260	6286	6369
1554	3052	3489	6205	6263	6287	6370
2011	3053	3601	6209	6264	6311	6371
2025	3055	6023	6240	6267	6341	6390
2026	3056	6026	6241	6268	6354	6505
2048	3057	6028	6242	6269	6355	6506
2055	3058	6030	6243	6270	6356	
2086	3062	6035	6247	6271	6357	

La présente est une liste de cartes qui ne sont pas corrigées manuellement après leur date de publication. Toutes corrections complémentaires qui s'appliquent à ces cartes sont disponibles sur le site web NOTMAR <http://www.notmar.gc.ca>, sur le site web www.charts.gc.ca ou encore dans les éditions précédentes des *Avis aux Navigateurs*."

1400	1550	2023	2203	3061	6100	6215
1510	1552	2024	2204	4141	6207	6216
1512	1553	2028	2205	4142	6211	6217
1513	1555	2029	2206	4145	6212	6218
1514	2021	2044	2260	6021	6213	
1515	2022	2202	3050	6022	6214	

Veillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes :

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des *Avis aux navigateurs* au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les *Avis aux navigateurs* au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

2. "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)"

La note, "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)" remplace la première note.

Veillez noter que les publications intitulées *Guide des ports fédéraux pour petits bateaux* de l'Ontario et du Québec ne sont plus tenues à jour par le ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les notes concernant ces publications seront retirées des cartes affectées, dès leur prochaine impression."

***306 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME - CÔTE DU PACIFIQUE - 2004.**

L'Édition 2004 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Côte du Pacifique est maintenant disponible. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les *Avis aux navigateurs* jusqu'à l'édition mensuelle No. 1 de 2004. Le coût de cette publication est de \$14.95.

On peut se procurer cette publication par l'entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.cartes.gc.ca>

Cette publication peut aussi être téléchargée à partir du site Internet des *Avis aux navigateurs* au <http://www.notmar.gc.ca>

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***325(P) BAIE DE FUNDY - BAIE ST.MARYS - ANSE EAST SANDY - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.**

Carte de référence : 4118

La Garde côtière canadienne suggère d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante:

La bouée à cloche lumineuse HK1 de l'anse East Sandy (L.F. 230.1) (44° 28' 26"N 66° 04' 09"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Bill Belding, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2004-023)

***324(P) BAIE DE FUNDY - AIDES À ÊTRE ENLEVÉES.**

Carte de référence : 4396

La Garde côtière canadienne suggère d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes:

La bouée à sifflet lumineuse V de la pointe Prim (L.F. 200) (44° 42'38.5"N 65° 46' 26"W).

La bouée à espar rouge V4 de Raquette South (44° 37' 46" N 65° 45' 07.5"W).

La bouée à espar verte extérieure VC1 d'Annapolis (44° 39' 14"N 65° 41' 02.5"W).

La bouée à espar rouge extérieure VC2 d'Annapolis (44° 38' 44.5"N 65° 41' 42").

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Bill Belding, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2004-012, 013, 014, 015)

***323 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD - SHAG HARBOUR - AIDES SUPPRIMÉES.**

Référence : L'Avis 701(P)/2003 est annulé.

(F2003-108)

***322 NOUVEAU-BRUNSWICK - BAIE PASSAMAQUODDY - CHENAL CHAMCOOK - BOUÉE ENLEVÉE.**

Référence : L'Avis 503(P)/2003 est annulé.

(F2003-105)

***308 DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - GOLFE DE BOOTHIA - PELLY BAY - FEUX DEMEURENT À POSTE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 03/2002 est annulé.

***313 BAIE D'HUDSON - CHURCHILL HARBOUR - FEU DEMEURE EN SERVICE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 09/2002 est annulé.

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***305(P) EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - AIDES À LA NAVIGATION À ÊTRE ENLEVÉES OU DÉPLACÉES.**

Référence : L'Avis 1209(P)/2003 est annulé.

La Garde côtière canadienne suggère d'enlever ou déplacer en permanence les aides à la navigation suivantes à partir du 24 mai 2004.

Cours supérieur de la rivière des Outaouais, Carte de référence: 1551

Supprimer le feu de Sand Point (L.F. 1305) (45°29'19.7"N, 76°26'03.9"W)

Enlever la bouée de Petite Île Limerick (45° 34' 50.5"N, 76° 40' 04.4"W)

Supprimer la balise de jour de bâbord privée de l'île Limerick (45° 35' 09.9"N, 76° 39' 47.8"W)

Déplacer la bouée à espar rouge P2 de 45° 32' 00"N, 76° 35' 28"W à 45° 31' 58"N, 76° 35' 20"W

Renommer les bouées P1 à P7, P5 à P9, P7 à P11, P9 à P13, et P11 à P15.

Cours supérieur de la rivière des Outaouais, Carte de référence: 1552

Supprimer la balise de jour de tribord (750m en amont du pont Bryson) (45° 41' 16"N, 76° 37' 01"W)

Déplacer la bouée à espar vert C21A de 45° 48' 57"N, 76° 41' 34"W à 45° 48' 54"N, 76° 41' 30"W

Déplacer la bouée à espar rouge C22 de 45° 48' 45"N, 76° 43' 30"W à 45° 48' 45"N, 76° 43' 15"W

Déplacer la bouée à espar rouge C24 de 45° 48' 16"N, 76° 45' 27"W à 45° 48' 17"N, 76° 45' 37"W

Déplacer la bouée à espar vert C27 de 45° 50' 35"N, 76° 45' 05"W à 45° 50' 38"N, 76° 45' 05"W

Déplacer la bouée à espar vert C29 de 45° 51' 11"N, 76° 45' 38"W à 45° 51' 12"N, 76° 45' 42"W

Déplacer la bouée à espar rouge C32 de 45° 51' 22"N, 76° 46' 16"W à 45° 51' 28"N, 76° 46' 23"W

Déplacer la bouée à espar rouge C34 de 45° 51' 52"N, 76° 46' 31"W à 45° 51' 58"N, 76° 46' 31"W

Déplacer la bouée à espar vert C31 de 45° 52' 22"N, 76° 46' 49"W à 45° 52' 25"N, 76° 46' 46"W

Déplacer la bouée à espar rouge C38 de 45° 53' 47"N, 76° 53' 00"W à 45° 53' 44"N, 76° 52' 59"W

Déplacer la bouée à espar rouge C42 de 45° 54' 27"N, 76° 57' 23"W à 45° 54' 29"N, 76° 57' 28"W

Déplacer la bouée à espar vert C43 de 45° 54' 14"N, 76° 58' 54"W à 45° 54' 15"N, 76° 58' 48"W

Déplacer la bouée à espar vert C45 de 45° 54' 26"N, 76° 59' 49"W à 45° 54' 23"N, 76° 59' 53"W

Déplacer la bouée à espar rouge C50A de 45° 54' 37"N, 77° 00' 14"W à 45° 54' 38"N, 77° 00' 17"W

Déplacer la bouée à espar vert C47 de 45° 54' 43"N, 77° 01' 11"W à 45° 54' 45"N, 77° 01' 16"W

Enlever la bouée à espar rouge C66 (45° 55' 01"N, 77° 07' 40"W)

Enlever la bouée à espar vert C65 (45° 55' 17"N, 77° 08' 03"W)

Enlever toutes les bouées à espar non cartographiées situées en amont de Chapeau.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent avis au Surveillant des aides maritimes, Garde côtière canadienne, C.P. 1000, Prescott (Ontario), K0E 1T0, (613) 925-2865. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(B2004-005)

***310 VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - POINTE ORCHARD - FEU SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 04/2002 est annulé.

***311 LAC HURON - OLIPHANT - FEUX D'ALIGNEMENT DEMEURENT EN SERVICE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 06/2002 est annulé.

***314 LAC HURON - ÎLE COVE - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 11/2002 est annulé.

***315 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - VAIL POINT SHOAL - BOUÉE DEMEURE À POSTE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 12/2002 est annulé.

PARTIE 1 – Édition 03/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***316 LAC HURON - CHENAL NORD - CAROLINE ROCKS - BOUÉE DEMEURE À POSTE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 12/2002 est annulé.

***317 LAC HURON - CHENAL NORD - INNES ISLAND - BOUÉE DEMEURE À POSTE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 12/2002 est annulé.

***318 LAC HURON - CHENAL NORD - CAPE ROBERT - FEU DEMEURE EN SERVICE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 12/2002 est annulé.

***321 LAC HURON - ÎLE GREAT DUCK - FEU DEMEURE EN SERVICE.**

Référence : L'Avis 105(P)/2003 est annulé.

***319 LAC SUPÉRIEUR - MICHIPICOTEN HARBOUR - FEU DEMEURE EN SERVICE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 12/2002 est annulé.

***320 LAC SUPÉRIEUR - ÎLE CARIBOU - FEU DEMEURE EN SERVICE.**

Référence : L'Avis 103(P)/2003 est annulé.

***309 ONTARIO - RIVIÈRE WINNIPEG - CHANGEMENTS AUX AIDES À LA NAVIGATION.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 04/2002 est annulé.

***307 MANITOBA - RED RIVER - REVUE CYCLIQUE TERMINÉE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 02/2001 est annulé.

***312 MANITOBA - LAC WINNIPEG - BASSIN SUD - REVUE CYCLIQUE TERMINÉE.**

Référence : L'Avis publié dans la partie 1 de l'Édition 08/2002 est annulé.

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

1226 - Port-Cartier - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

12-MARS-2004		LNM/D. 09-JAN-2004
	Sur certains exemplaires	
Modifier	F R 12m 6M (Priv) pour lire FI R 3s 12m 6M (Priv)	50°01'43.6"N 066°46'56.1"W (L2003353) LF(1681) MPO(6405834-01)
	Sur certains exemplaires	
Modifier	(Priv) Q 12m 8M pour lire (Priv) FI R 3s 12m 6M	50°01'42.5"N 066°47'07.2"W (L2003354) LF(1682) MPO(6405835-01)

L/C1236 - Pointe des Monts aux/to Escoumins - Nouvelle édition - 25-SEPT-1998 - NAD 1983

19-MARS-2004		LNM/D. 12-MARS-2004
Modifier	FI 5s 38m 15M pour lire FI 6s 36m 20M vis-à-vis le feu	49°06'03.7"N 068°11'38.0"W (L2003403) LF(1719) MPO(6405757-01)
Modifier	FI 5s 20m 15M pour lire FI 6s 20m 20M vis-à-vis le feu	48°44'21.9"N 069°02'54.0"W (L2003407) LF(1738) MPO(6405763-01)
26-MARS-2004		LNM/D. 19-MARS-2004
Porter	une épave WK avec une profondeur connue de 13 mètres 9 décimètres	48°36'29.0"N 068°25'42.3"W MPO(6405848-01)
Porter	une bouée cylindrique d'amarrage, orange et blanche, marquée Priv	48°36'27.6"N 068°25'40.6"W (L2004008) MPO(6405855-01)

L/C1236 - Matane - Nouvelle édition - 25-SEPT-1998 - NAD 1983

26-MARS-2004		LNM/D. 19-MARS-2004
Modifier	le feu à secteurs Oc RWG 3s 7m, pour lire (Priv) Oc RWG 4s 6 m vis-à-vis le feu	48°51'07.0"N 067°31'53.3"W (L2003399) LF(1703.5) MPO(6405753-01)

L/C1236 - Rimouski, Pointe au Père - Nouvelle édition - 25-SEPT-1998 - NAD 1983

12-MARS-2004		LNM/D. 13-FEV-2004
Porter	une profondeur de 1 mètre 7 décimètres	48°28'57.8"N 068°30'56.6"W MPO(6405817-01)
Porter	un asséchant de 1 mètre 8 décimètres	48°28'49.5"N 068°30'51.9"W MPO(6405817-02)
Porter	une profondeur de 3 mètres 3 décimètres	48°29'06.6"N 068°31'11.9"W MPO(6405817-03)
Porter	une profondeur de 2 mètres 4 décimètres	48°29'00.5"N 068°31'04.6"W MPO(6405817-04)

L/C1236 - Baie Verte - Nouvelle édition - 25-SEPT-1998 - NAD 1983

19-MARS-2004		LNM/D. 12-MARS-2004
Rayer	la profondeur de 4 mètres 2 décimètres	48°44'14.1"N 069°03'00.1"W MPO(6405838-01)
Rayer	la profondeur de 5 mètres 3 décimètres	48°44'18.2"N 069°03'06.7"W MPO(6405838-03)
Modifier	FI 5s 20m 15M pour lire FI 6s 20m 20M vis-à-vis le feu	48°44'21.5"N 069°02'52.9"W (L2003407) LF(1738) MPO(6405763-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 3 mètres 7 décimètres	48°44'13.7"N 069°02'59.7"W <i>MPO(6405838-02)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 6 décimètres	48°44'17.6"N 069°03'07.4"W <i>MPO(6405838-04)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres 6 décimètres	48°44'20.0"N 069°03'07.8"W <i>MPO(6405838-05)</i>
Porter	une profondeur de 3 mètres 5 décimètres	48°44'16.8"N 069°03'01.1"W <i>MPO(6405838-06)</i>
Porter	une profondeur de 3 mètres 1 décimètre	48°44'12.1"N 069°02'51.2"W <i>MPO(6405838-07)</i>

1311 - Sorel à/to Varennes- Carte nouvelle- 05-NOV-1999 - NAD 1983

26-MARS-2004		LNMD. 20-FEV -2004
	Sur certains exemplaires	
Rayer	la profondeur de 3 mètres	46°03'02.8"N 073°06'37.6"W <i>MPO(6405772-01)</i>
	Sur certains exemplaires	
Porter	une profondeur de 3 mètres 6 décimètres	46°03'01.7"N 073°06'38.1"W <i>MPO(6405772-02)</i>

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

26-MARS-2004		LNMD. 02-JAN-2004
	Sur certains exemplaires	
Rayer	la profondeur de 3 mètres	46°03'02.8"N 073°06'37.6"W <i>MPO(6405772-01)</i>
	Sur certains exemplaires	
Porter	une profondeur de 3 mètres 6 décimètres	46°03'01.7"N 073°06'38.1"W <i>MPO(6405772-02)</i>

1312 - Port de Sorel - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

26-MARS-2004		LNMD. 02-JAN-2004
Coller	l'annexe graphique ci-incluse	46°02'30.0"N 073°06'42.0"W <i>MPO(6405772-03)</i>

[Annexe graphique téléchargement](#)

1350 - Sorel - Feuille 1 - Carte nouvelle - 06-JUIL-1984 - NAD 1927

26-MARS-2004		LNMD. 05-DEC-2003
Coller	l'annexe graphique ci-incluse	46°02'30.0"N 073°06'42.0"W <i>MPO(6405772-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

[Annexe graphique téléchargement](#)

1509 - Rivière des Prairies - A à/to B - Feuille 1 - Carte nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

19-MARS-2004		LNMD. 16-JAN-2004
Porter	une balise de jour de tribord	45°29'15.7"N 073°52'06.4"W (L2003277) MPO(6405631-01)
Porter	une balise de jour de tribord	45°29'16.1"N 073°52'05.7"W (L2003278) MPO(6405632-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	45°29'14.4"N 073°52'03.7"W (L2003279) MPO(6405633-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	45°29'14.1"N 073°52'04.5"W (L2003280) MPO(6405634-01)

1509 - Rivière des Prairies - C à/to D - Feuille 2 - Carte nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

19-MARS-2004		LNMD. 16-JAN-2004
Porter	une balise de jour de bâbord	45°34'31.1"N 073°39'58.7"W (L2003281) MPO(6405635-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	45°34'31.9"N 073°39'57.5"W (L2003282) MPO(6405636-01)

1514 - Carillon à/to L'Original - Feuille 1 - Carte nouvelle - 24-JUIL-1998 - NAD 1983

19-MARS-2004		LNMD. 19-SEPT-2003
ANNULE	2 mètres 7 décimètres par une roche dangereuse submergée d'une profondeur de 0 mètre 9 décimètres L'avis 2154(P)/98 est annulé.	45°33'56.6"N 074°25'44.6"W MPO(6401423-01)

2042 - A à/to B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 28-NOV-2003 - NAD 1983

12-MARS-2004		
Modifier	la légende WC27 pour lire WC23 vis-à-vis la bouée	43°10'13.1"N 079°11'42.5"W (B2003052) LF(550.62) MPO(6601844-01)

2202 - Twelve Mile Bay to/à Rose Island - Feuille 3 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - NAD 1927

12-MARS-2004		LNMD. 06-FEV-2004
Porter	une bouée à espar de tribord, rouge, marquée CP18	45°14'21.6"N 080°12'06.6"W (D2003180) MPO(6601833-01)

4003 - Cape Breton to/à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

26-MARS-2004		LNMD. 13-FEV-2004
ANNULE	une bouée ODAS/SADO, lumineuse jaune, FI (4s) Y Cet Avis a été annulé par l'Avis MPO 6301058-01 annoncé dans l'Édition mensuelle des Avis aux navigateurs de novembre 2003.	43°45'16.8"N 068°31'20.4"W MPO(6300915-04)

4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983

12-MARS-2004		LNMD. 27-FEV-2004
Rayer	la légende "Fog Sig"	47°01'44.3"N 060°23'28.9"W (G2003150) LF(854) MPO(6301187-01)
Rayer	le feu FIR 10s 50ft 8M, Fog Sig	47°36'05.9"N 058°42'02.0"W (N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-04)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un feu FIR 10s 95ft 13M 47°36'06.5"N 058°41'40.4"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-02)

4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape George - Nouvelle édition - 01-NOV-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 27-FEV-2004
Modifier FI 6s 64ft 7M pour lire FI 6s 92ft 7M vis-à-vis le feu 51°21'22.4"N 057°41'41.4"W
(L2003376) LF(1539) MPO(6405729-01)

4022 - Cabot Strait and Approaches/Détroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island/île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

12-MARS-2004 LNM/D. 27-FEV-2004
Rayer la légende "Fog Sig" 47°01'44.3"N 060°23'28.9"W
(G2003150) LF(854) MPO(6301187-01)
Rayer le feu FIR 10s 50ft 8M, Fog Sig 47°36'05.9"N 058°42'02.0"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-04)
Porter un feu FIR 10s 95ft 13M 47°36'06.5"N 058°41'40.4"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-02)

4023 - Northumberland Strait/Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 26-DEC-2003
Rayer le feu et légende 2 Lts FY 46°37'05.4"N 064°22'19.7"W
(G2003162) LF(1028) MPO(6301195-02)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

26-MARS-2004 LNM/D. 20-FEV-2004
Modifier FIY 4s pour lire Oc G 3s vis-à-vis le feu 47°54'27.1"N 065°49'55.0"W
(G2003119) LF(1340.1) MPO(6301091-01)

4115 - Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River - Carte nouvelle - 31-DEC-1999 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 23-MAI-2003
Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée SU2 45°07'18.3"N 067°01'54.0"W
(F2003105) MPO(6301204-01)

4203 - Halifax Harbour Black Point to/à Point Pleasant - Nouvelle édition - 14-AVR-2000 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 23-MAI-2003
Modifier "F" pour lire "FIR" vis-à-vis le feu 44°34'09.3"N 063°33'25.0"W
(F2003104) LF(522.1) MPO(6301203-01)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

12-MARS-2004 LNM/D. 21-MARS-2003
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée NC15 43°28'42.3"N 065°41'47.9"W
(F2003107) LF(307.5) MPO(6301174-01)
Rayer la bouée conique de tribord, rouge, marquée NC4 43°28'25.0"N 065°43'27.0"W
(F2003108) MPO(6301175-01)
Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée NC7 43°28'45.5"N 065°42'53.5"W
(F2003109) MPO(6301176-01)
Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée NC8 43°28'48.0"N 065°42'36.5"W
(F2003110) MPO(6301177-01)
Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée NC10 43°28'48.5"N 065°42'15.0"W
(F2003111) MPO(6301178-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée NC13	43°28'42.0"N 065°42'01.0"W (F2003112) MPO(6301179-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée NC17	43°28'55.0"N 065°41'10.0"W (F2003113) MPO(6301180-01)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée NC18	43°29'15.0"N 065°41'40.0"W (F2003114) MPO(6301181-01)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM2	43°29'14.0"N 065°37'20.0"W (F2003124) MPO(6301183-01)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM4	43°28'43.0"N 065°36'48.0"W (F2003125) MPO(6301184-01)
26-MARS-2004		LNM/D. 12-MARS-2004
Rayer	le feu FIR	43°29'23.6"N 065°42'56.4"W (F2003106) LF(310) MPO(6301205-01)
Rayer	le feu FIR	43°28'35.0"N 065°43'08.5"W (F2003118) LF(308) MPO(6301206-01)
Rayer	la bouée plate de bâbord, verte, marquée NC5	43°28'45.0"N 065°43'21.5"W (F2003146) MPO(6301229-01)
Porter	une bouée à espar lumineuse cardinale Ouest, jaune, noire et jaune, Q(9) 15s, marquée NF	43°28'50.1"N 065°43'24.4"W (F2003132) LF(306.002) MPO(6301212-01)
L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983		
26-MARS-2004		LNM/D. 07-NOV-2003
Rayer	le feu FIR	43°28'35.0"N 065°43'08.5"W (F2003118) LF(308) MPO(6301206-01)
4237 - Approches to/Approches de Halifax Harbour - Nouvelle édition - 02-JUIN-2000 - NAD 1983		
19-MARS-2004		LNM/D. 02-MAI-2003
Modifier	"F" pour lire "FIR" vis-à-vis le feu	44°34'09.3"N 063°33'25.0"W (F2003104) LF(522.1) MPO(6301203-01)
4241 - Lockport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983		
12-MARS-2004		LNM/D. 21-NOV-2003
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM2	43°29'14.0"N 065°37'20.0"W (F2003124) MPO(6301183-01)
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM4	43°28'43.0"N 065°36'48.0"W (F2003125) MPO(6301184-01)
L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983		
12-MARS-2004		LNM/D. 21-MARS-2003
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée NC15	43°28'42.3"N 065°41'47.9"W (F2003107) LF(307.5) MPO(6301174-01)
Rayer	la bouée conique de tribord, rouge, marquée NC4	43°28'25.0"N 065°43'27.0"W (F2003108) MPO(6301175-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée NC17	43°28'55.0"N 065°41'10.0"W (F2003113) MPO(6301180-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée NC18 43°29'15.0"N 065°41'40.0"W
(F2003114) MPO(6301181-01)

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM2 43°29'14.0"N 065°37'20.0"W
(F2003124) MPO(6301183-01)

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée CM4 43°28'43.0"N 065°36'48.0"W
(F2003125) MPO(6301184-01)

26-MARS-2004 LNM/D. 12-MARS-2004
Rayer le feu FIR 43°29'23.6"N 065°42'56.4"W
(F2003106) LF(310) MPO(6301205-01)

Rayer le feu FIR 43°28'35.0"N 065°43'08.5"W
(F2003118) LF(308) MPO(6301206-01)

Rayer la bouée plate de bâbord, verte, marquée NC5 43°28'45.0"N 065°43'21.5"W
(F2003146) MPO(6301229-01)

Porter une bouée à espar lumineuse cardinale Ouest, jaune, noire et jaune, Q(9) 43°28'50.1"N 065°43'24.4"W
15s, marquée NF
(F2003132) LF(306.002) MPO(6301212-01)

4275 - St. Peters Bay - Nouvelle édition - 28-JUIN-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 20-FEV-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NQ12, BELL 45°37'07.2"N 060°53'18.4"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NQ12
(G2003149) LF(733) MPO(6301186-01)

4306 - Strait of Canso and/et Southern Approaches/les approches sud - Nouvelle édition - 07-NOV-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, Q R, marquée CN2, BELL 45°30'03.3"N 061°07'21.6"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CN2
(G2003148) LF(704.9) MPO(6301185-01)

4307 - Canso Harbour to/au Strait of Canso - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 13-FEV-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, Q R, marquée CN2, BELL 45°30'03.3"N 061°07'21.6"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CN2
(G2003148) LF(704.9) MPO(6301185-01)

4308 - St. Peters Bay to/à Strait of Canso - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 13-FEV-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, Q R, marquée CN2, BELL 45°30'03.3"N 061°07'21.6"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CN2
(G2003148) LF(704.9) MPO(6301185-01)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NQ12, BELL 45°37'07.2"N 060°53'18.4"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NQ12
(G2003149) LF(733) MPO(6301186-01)

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1998 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 13-FEV-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, Q R, marquée CN2, BELL 45°30'03.3"N 061°07'21.6"W
par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CN2
(G2003148) LF(704.9) MPO(6301185-01)

4340 - Grand Manan - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

26-MARS-2004

Rayer la légende BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse, rouge, 44°38'00.2"N 066°44'33.3"W
FIR, BELL marquée XN2
(F2003126) LF(20) MPO(6301211-01)

4342 - Grand Harbour - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983

26-MARS-2004

LNMD. 04-JUIL-2003

Rayer la légende BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse, rouge, 44°38'00.2"N 066°44'33.3"W
FIR, BELL, marquée XN2
(F2003126) LF(20) MPO(6301211-01)

4363 - Cape Smokey to/à St. Paul Island - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004

LNMD. 23-JAN-2004

Rayer le feu FIR 46°41'17.5"N 060°21'25.7"W
(G2003157) LF(849.2) MPO(6301189-01)

Porter un feu QR

46°41'14.7"N 060°21'34.0"W
(G2003155) LF(849.4) MPO(6301188-01)

12-MARS-2004

LNMD. 05-MARS-2004

Rayer la légende "Fog Sig 60 s" 47°01'44.3"N 060°23'28.9"W
(G2003150) LF(854) MPO(6301187-01)

4365 - Ingonish Harbour and Approaches - Nouvelle édition - 06-DEC-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004

LNMD. 20-JUIN-2003

Rayer le feu FIR 46°41'16.4"N 060°21'25.7"W
(G2003157) LF(849.2) MPO(6301189-01)

Porter un feu QR

46°41'14.7"N 060°21'32.5"W
(G2003155) LF(849.4) MPO(6301188-01)

4367 - Flint Island to/à Cape Smokey - Nouvelle édition - 03-AVR-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004

Rayer le feu FIR 46°41'16.4"N 060°21'25.7"W
(G2003157) LF(849.2) MPO(6301189-01)

Porter un feu QR

46°41'15.2"N 060°21'35.0"W
(G2003155) LF(849.4) MPO(6301188-01)

4384 - Pearl Island to/à Cape La Have - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004

LNMD. 09-JAN-2004

Porter une épave dangereuse, profondeur inconnue 44°14'36.0"N 064°19'48.0"W
MPO(6301065-01)

4394 - Lahave River West Ironbound Island to/à Riverport - Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004

LNMD. 02-MAI-2003

Porter une épave dangereuse, profondeur inconnue 44°14'36.0"N 064°19'48.0"W
MPO(6301065-01)

4421 - Boughton River - Nouvelle édition - 20-DEC-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004

LNMD. 27-FEV-2004

Rayer NOTE 46°13'03.0"N 062°25'06.0"W
Channel and basin dredged to 3 feet (1960).
Chenal et bassin dragués à 3 pieds (1960).

MPO(6301168-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter NOTE 46°12'52.0"N 062°26'12.0"W
The channel to Launching Pond is very narrow and subject to change. Local knowledge is required.
Le chenal vers Launching Pond est très étroit et sujet au déplacement. Des connaissances locales sont requises.

MPO(6301168-02)

4437 - Pictou Harbour - Nouvelle édition - 14-MARS-2003 - NAD 1983

05-MARS-2004

Modifier "QR" pour lire "VQ (3) R 5s" vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, marquée SJ4 45°41'30.3"N 062°38'52.7"W
(G2003144) LF(901) MPO(6301169-01)

Modifier "QR" pour lire "FIR" vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, marquée SJ6 45°41'27.3"N 062°39'30.7"W
(G2003145) LF(901.6) MPO(6301171-01)

4471 - Baie au Saumon à/to Baie des Homards - Nouvelle édition - 11-FEV-1977 - NAD 1927

05-MARS-2004

Modifier FI 6s 64ft 7M pour lire FI 6s 92ft 7M vis-à-vis le feu LNM/D. (1934-1998)
51°21'21.6"N 057°41'36.9"W
(L2003376) LF(1539) MPO(6405729-01)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

26-MARS-2004

Modifier FIY pour lire Oc G vis-à-vis le feu LNM/D. 20-FEV -2004
47°54'27.1"N 065°49'55.0"W
(G2003119) LF(1340.1) MPO(6301091-01)

4498 - Pugwash Harbour - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

26-MARS-2004

Rayer la profondeur de 9 pieds R 45°50'51.0"N 063°39'44.3"W
MPO(6301226-01)

Rayer la profondeur de 21 pieds R 45°50'52.0"N 063°39'54.2"W
MPO(6301226-02)

Porter une profondeur de 3 pieds R 45°50'50.6"N 063°39'44.0"W
MPO(6301226-03)

Porter une profondeur de 19 pieds R 45°50'52.2"N 063°39'54.1"W
MPO(6301226-04)

4635 - Cape Ray to/à La Poile Bay - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - Inconnu

05-MARS-2004

Modifier "FI 3s 11m 6M" pour lire "QG" vis-à-vis le feu 47°40'35.0"N 058°23'31.0"W
(N2002171) LF(148) MPO(6300805-01)

12-MARS-2004

Modifier "FIR 6s 95ft 3M, Fog Sig 60s" pour lire "FIR 10s 95ft 13M" vis-à-vis le feu LNM/D. 05-MARS-2004
47°35'58.0"N 058°41'54.0"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-03)

Porter un feu FIR, Fog Sig 60s 47°36'01.0"N 058°42'13.0"W
(N2002092) LF(151.08) MPO(6301252-05)

4639 - Garia Bay and/et Le Moine Bay - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

12-MARS-2004

Rayer le feu FIR 6s 29m 3M, Fog Sig 60s LNM/D. 13-FEV -2004
47°36'06.3"N 058°41'40.6"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un feu FIR 10s 29m 13M 47°36'06.5"N 058°41'40.4"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-02)

Porter un feu FIR 6s 2m 3M, Fog Sig 60s 47°36'08.1"N 058°42'05.4"W
(N2002092) LF(151.08) MPO(6301252-05)

4639 - Rose Blanche- Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

12-MARS-2004 LNM/D. 13-FEV-2004
Rayer le feu FIR 6s 29m 3M, Fog Sig 60s 47°36'06.3"N 058°41'40.6"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-01)

Porter un feu FIR 10s 29m 13M 47°36'06.5"N 058°41'40.4"W
(N2004008) LF(150.19) MPO(6301252-02)

Porter un feu FIR 6s 2m 3M, Fog Sig 60s 47°36'08.1"N 058°42'05.4"W
(N2002092) LF(151.08) MPO(6301252-05)

4641 - Port aux Basques and Approches/et les Approches- Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 03-OCT-2003
Porter un feu FIR 47°33'57.6"N 059°07'34.6"W
(N1999127) LF(160.7) MPO(6300735-01)

Porter un feu FIR 47°34'12.7"N 059°08'29.6"W
(N2000074) LF(160.8) MPO(6405889-01)

4824 - Garia Bay to/à Burgeo - Carte nouvelle - 25-OCT-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 25-JUIL-2003
Modifier "Fl 3s 11m 6M" pour lire "QG 1s 12m 4M" vis-à-vis le feu 47°40'40.0"N 058°23'14.0"W
(N2002171) LF(148) MPO(6300805-01)

4824 - La Poile - Carte nouvelle - 25-OCT-2002 - NAD 1983

05-MARS-2004 LNM/D. 25-JUIL-2003
Modifier "Fl 3s 11m 6M" pour lire "QG 1s 12m 4M" vis-à-vis le feu 47°40'40.0"N 058°23'14.0"W
(N2002171) LF(148) MPO(6300805-01)

4865 - Approches to/Approches à Lewisporte and/et Loon Bay - Carte nouvelle- 30-JAN-1998 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 16-MAI-2003
Déplacer le feu FIG de 49°16'23.9"N 055°00'01.0"W
à 49°16'22.0"N 055°00'06.0"W
(N2003064) LF(353.1) MPO(6301193-01)

4905 - Cape Tormentine à/to West Point - Nouvelle édition - 29-DEC-2000 - NAD 1983

19-MARS-2004 LNM/D. 20-FEV-2004
Rayer l'alignement de route et la légende "187°" et "007°" 46°37'05.4"N 064°22'19.7"W
(G2003161) LF(1028.1) MPO(6301195-01)

Rayer le feu d'alignement antérieur FY 6m 46°37'05.4"N 064°22'19.7"W
(G2003162) LF(1028) MPO(6301195-02)

Rayer le feu d'alignement postérieur FY 14m 46°37'14.0"N 064°22'17.0"W
(G2003161) LF(1028.1) MPO(6301195-03)

4920 - Quai/Wharf Belledune - Nouvelle édition - 18-SEPT-1998 - NAD 1983

26-MARS-2004 LNM/D. 08-AOÛT-2003
Modifier FIY pour lire Oc G vis-à-vis le feu 47°54'27.1"N 065°49'55.0"W
(G2003119) LF(1340.1) MPO(6301091-01)

**PARTIE 2 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4956 - Cap-aux-Meules - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983

26-MARS-2004

Remplacer la profondeur de 5.9 mètres par une profondeur de 5.3 mètres

LNMD. 27-JUIN-2003

47°22'24.9"N 061°51'02.5"W

MPO(6405832-01)

PARTIE 4 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 349 — Après le paragraphe 56

Insérer : 56.1 **Feux.** — Des feux privés sont placés sur le côté SW de l'île Hendry, sur la partie Est de l'île Mackays et sur le côté Est du cap Whales.

(C2004-006.1)

Page 349 — Paragraphe 57, ligne 7

Supprimer : **The Bar**
Remplacer par : **Île Bar**

(C2004-006.2)

Page 349 — Avant le paragraphe 57.1

Insérer : 57.05 **Feux.** — Des feux privés sont placés sur le rivage Ouest à 0,9 mille au Nord de la Grande île Elbow, près de la pointe NE de la Grande île Elbow, sur l'extrémité NW de l'île Midway et sur le côté NE de l'île Bar.

(C2004-006.3)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 41 — Paragraphe 36, dernière ligne (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2001)

Ajouter : Un **feu** (160.8), reposant sur un mât, est placé à quelque 0,15 mille à l'Est de l'extrémité Nord de Pig Island. Une petite usine de transformation de poisson et un quai privés se trouvent à faible distance à l'Est du feu.

(N2004-01.6)

Page 50 — Paragraphe 117, dernière ligne

Ajouter : Les ruines de deux jetées débordent la rive à quelque 2,1 milles au NNW du Gros Cap.

(Q2004-017.1)

ATL 100 — Renseignements généraux — Côte Atlantique, première édition, 1992 —

Page 21 — Paragraphe 160, lignes 2 à 5

Supprimer : «, tel qu'il l'a ... *les zones de pêche.*»
Remplacer par : en vertu de la *Loi sur les Océans.*

(Q2004-018.1)

Page 22 — Paragraphe 169, lignes 1 à 3

Supprimer : «**Règlement sur** ... *em mer exige*»

Remplacer par :  **Immersion de déchets en mer.** — La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* exige

(Q2004-018.2)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 58 — Paragraphe 388, ligne 2 – après «milles»

Insérer : et marqué par des **feux** et des **bouées lumineuses**

(N2004-00.1)

Page 68 — Paragraphe 510, ligne 3 – après «ci-dessus. »

Insérer : Un **feu** (359.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames.

(N2004-00.2)

Page 69 — Paragraphe 510, lignes 9 à 11

Supprimer : «Un **feu** ... Ouest.»

(N2004-00.3)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côte Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 27 — Paragraphe 248, dernière ligne

Ajouter : Eau douce et électricité disponibles.

(N2004-00.4)

PARTIE 4 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 27 — Supprimer les paragraphes 249 et 250 et les remplacer par le diagramme **BAY DE VERDE**, publié dans la **Partie IV** de cette Édition mensuelle. (N2004-00.5)
- Page 41 — Paragraphe 362, lignes 6 à 8
Supprimer : «Un **cornet** ... feu.» (N2004-00.6)
- Page 70 — Paragraphe 19, ligne 7
Supprimer : et à sifflet (N2004-00.7)
- Page 71 — Paragraphe 36, lignes 1, 4 et 6
Supprimer : et à cloche (N2004-00.8/00.9)
- ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —
- Page 27 — Paragraphe 209, dernière ligne (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2002)
Supprimer : «Les **bouées** ... 130.32»
Remplacer par : Les **bouées** lumineuses de bâbord V23 et V25 (130.31, 130.33) et la **bouée** lumineuse de tribord V30 (130.32) (N2004-01.0)
- Page 37 — Paragraphe 308, lignes 5 à 7
Supprimer : «Un **cornet** ... secondes.»
Remplacer par : La **bouée** lumineuse de tribord QL4 (136.9), mouillée à 0,5 mille à l'ENE de West Point, marque l'entrée de François Bay. (N2004-01.1)
- Page 45 — Paragraphe 33, ligne 8
Supprimer : et à cloche (N2004-01.2)
- Page 59 — Paragraphe 136, ligne 7 – après «Island.»
Insérer : La **bouée** lumineuse à espar de bâbord QR1 (151.3), mouillée à 0,3 mille à l'Est de Duck Island, marque les hauts-fonds gisant du côté Ouest des approches du havre. (N2004-01.4)
- Page 65 — Paragraphe 170, dernière ligne
Ajouter : Un **feu** (160.7), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité d'un petit quai implanté dans l'île à quelque 0,17 mille à l'WSW de Channel Head. (N2004-01.5)
- ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —
- Page 39 — Paragraphe 36, lignes 5 et 6
Supprimer : minimale de 10,2 m
Remplacer par : de 9,9 m (Q2004-015.1)
- Page 56 — Supprimer le paragraphe 45
Remplacer par : ⁴⁵ L'ancien quai de la municipalité de **L'Anse-Saint-Jean**, 1 309 hab., située sur le rivage Sud de l'anse, est enroché et forme dorénavant une jetée; on retrouve une **rampe de mise à l'eau** sur le côté Est. (Q2004-012.1)
- Page 56 — Paragraphe 46, ligne 2
Supprimer : du quai
Remplacer par : de la jetée (Q2004-012.2)
- Page 56 — Paragraphe 46, dernière ligne
Ajouter : Un émissaire déborde la rive à faible distance à l'Ouest du port de plaisance. (Q2004-012.3)
- CEN 300 — Renseignements généraux — Grands Lacs, première édition, 1996 —
- Page 9 — Tableau **Réseau de marégraphes à voix enregistré**

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

111.09	Grand Bank - Bouée lumineuse VG1	47 06 11.9 55 44 13.4	Fl G	4s	Verte, marquée "VG1".	À longueur d'année. Carte:4832 Éd. 03/04 (N04-009)
148.9	Rose Blanche - Bouée lumineuse QRB	47 35 28.1 58 41 42.8	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouge et blanche, marquée "QRB".	À longueur d'année. Chart:4639 Éd. 03/04 (N03-022)
150.19	Rose Blanche	47 36 06.5 58 41 40.4	Fl R	10s	29.0	13	Tour. 12.0	Lum. 0.5 s; obs. 9.5 s À longueur d'année. Carte:4639 Éd. 03/04 (N02-091; N04-008)
151.07	Cain's Island	47 36 08.1 58 42 05.4	Fl R	6s	1.9	3	Sur le signal de brume. 2.3	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte:4639 Éd. 03/04 (N02-089)
151.08	Cain's Island - Signal de brume	47 36 08.1 58 42 05.4	Cornet - Son 4 s; sil. 56 s. À longueur d'année. Carte:4639 Éd. 03/04 (N02-092)
160.7	Chenal Gut, quai	47 33 57.6 59 07 34.6	Fl R	4s	3.6	1	Mât cylindrique. 2.4	À longueur d'année. Carte:4641 Éd. 03/04 (N99-127)
160.8	Fish Plant Point (Motherlake Bay)	47 34 12.7 59 08 29.6	Fl R	4s	Mât cylindrique. 2.0	À longueur d'année. Carte:4641 Éd. 03/04 (N00-074)
353.1	Seal Island Rock	49 16 22 55 00 06	Fl G	4s	4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire verte et blanche. 4.3	Saisonnier. Carte:4865 Éd. 03/04 (N03-064)

ATLANTIQUE

8 H4188	Gannet Rock Racon - -, (G) Bande X & S	Au Sud de Grand Manan. 44 30 37.1 66 46 52.9	Fl W	5s	28.2	19	Tour octogonale blanche, bandes verticales noires et blanches. 22.9	Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 48 s. Omnidirectionnel. À longueur d'année. Carte:4340 Éd. 03/04
20	Sand Bar Ledge - Bouée lumineuse XN2	Au large de l'extrémité Nord des roches. 44 38 00.2 66 44 33.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "XN2".	À longueur d'année. Carte:4342 Éd. 03/04 (F03-126)

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE									
36 H4110	Southwest Wolf Island	Pointe SE.de l'île. 44 56 11.8 66 43 59.5	Fl W	10s	38.1	14	Tour cylindrique blanche. 11.4	Lum. 1 s; obs. 9 s À longueur d'année.	
								Carte:4340 Éd. 03/04	
147 H4077	Black River	Pointe SW., à l'entrée de la rivière. 45 15 24.3 65 48 39.8	Fl W	4s	14.2	5	Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	À longueur d'année.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
148	<i>The Sisters - Bouée à cloche lumineuse cardinale Sud KB</i>	<i>Côté Sud des roches. 45 14 30.3 65 46 55.8</i>	<i>Q(6) +LFI</i>	<i>W</i>	<i>15s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune et noire, marquée "KB".</i>	<i>À longueur d'année.</i>
								Carte:4010 Éd. 03/04	
149	<i>Quaco Ledge - Bouée à cloche lumineuse cardinale Nord KW</i>	<i>NW. des roches. 45 14 42.3 65 22 09.8</i>	<i>Q</i>	<i>W</i>	<i>1s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Noire et jaune, marquée "KW".</i>	<i>À longueur d'année.</i>
								Carte:4010 Éd. 03/04	
150 H4076	Quaco	Quaco Head. 45 19 25.3 65 32 08.8	Fl W	10s	26.0	21	Tour rectangulaire blanche, partie supérieure rouge. 11.6	Lum. 0.3 s; obs. 9.7 s À longueur d'année. Cornet - Son 3 s; sil.27 s. Le cornet est orienté à 130°.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
151	<i>Quaco - Bouée à cloche lumineuse K15</i>	<i>SE. du récif de Quaco Head. 45 19 16.3 65 31 15.8</i>	<i>Fl</i>	<i>G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Verte, marquée "K15".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4010 Éd. 03/04	
152 H4074	St. Martins	Extrémité du brise- lames Ouest. 45 21 18.8 65 31 55.1	Fl R	12s	7.2	5	Tour à claire-voie triangulaire. 5.9	Lum. 2 s; obs. 10 s. À longueur d'année.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
162.5 H4034	Ragged Point	Sur le quai. 45 39 35.3 64 29 15.8	Fl G	4s	5.8	4	Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	À longueur d'année.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
163 H4032	Apple River	Sur le cap Capstan, à l'entrée Nord. 45 28 22.3 64 51 05.8	Fl W	12s	21.6	9	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 10.7	Lum. 2 s; obs. 10 s. À longueur d'année.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
164 H3928	Île Haute	Sommet de l'île. 45 15 03.3 65 00 19.8	Fl W	4s	112.0	6	Tour à claire-voie carrée. 13.0	La visibilité du feu peut être masquée lorsque le navigateur est à moins de 2.5 milles du feu. À longueur d'année.	
								Carte:4010 Éd. 03/04	
165	<i>Advocate Harbour - Bouée à cloche lumineuse MM</i>	<i>Entrée du havre. 45 19 10.3 64 48 00.8</i>	<i>Mo(A)</i>	<i>W</i>	<i>6s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Bandes verticales rouges et blanches, marquée "MM".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4010 Éd. 03/04	

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE									
166 H3934	Advocate Harbour	Côté Sud de l'entrée. 45 19 07.1 64 46 59.9	Fl	W	4s	7.2	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange fluorescent. 7.2	À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
167 H3938	Cape d'Or	Extrémité du cap. 45 17 30.3 64 46 29.8	Fl	W	9s	24.1	13	Tour rectangulaire blanche, partie supérieure rouge. 9.1	Lum. 1 s; obs. 8 s. Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 3 s; son 2 s; sil. 48 s. Le cornet est orienté à 240°. Carte:4010 Éd. 03/04
192 H3942	Halls Harbour	Extrémité du brise- lames Ouest. 45 12 06.7 64 37 11.8	Fl	R	4s	3.9	7	Tour à claire-voie carrée. 4.4	À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
193 H3932	Black Rock	Rive Sud du chenal Minas. 45 10 13.2 64 45 42.6	Fl(2)	W	12s	15.9	10	Tour cylindrique blanche, bandes horizontales rouges. 10.4	Lum.1 s; obs. 2 s; lum.1 s; obs. 8 s. À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
194 H3930	Harbourville	Près de l'extrémité de la jetée Ouest. 45 09 09.3 64 48 42.2	Fl	R	4s	9.8	4	Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
195 H3926	Margaretsville	Extrémité de la pointe, au Sud du brise-lames. 45 03 00.3 65 03 57.8	Oc(2)	W	20s	11.2	12	Tour carrée rouge, bandes horizontales noires et blanches. 9.7	Lum. 10 s; obs. 3 s; lum. 4 s; obs. 3 s. Visible de 095° à 236° par le S. À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
197 H3920	Port Lorne	Sur la rive Sud. 44 56 53.3 65 15 53.8	F	W	16.2	7	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée. 7.6	À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
199 H3916	Parkers Cove	Extrémité du brise- lames Est. 44 48 51.4 65 32 16.1	Fl	G	12s	6.0	7	Mât cylindrique. 6.5	Lum. 2 s; obs. 10 s. À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
199.5	Delap Cove, quai	À l'Est du goulet de Digby. 44 46 11.8 65 38 11.6	Fl	W	4s	7.2	Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	À longueur d'année. Carte:4010 Éd. 03/04
306.002	Inner Island Southwest Shoal - Bouée lumineuse cardinale Ouest NF	43 28 50.1 65 43 24.4	Q(9)	W	15s	Espar jaune, noire et jaune, marquée "NF".	À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 03/04 (F03-132)

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

307.5	Stoddart Island - Bouée lumineuse NC15						Rayer du Livre. Carte:4210 Éd. 03/04 (F03-107)
308 H3792	Stoddart Island						Rayer du Livre. Carte:4210 Éd. 03/04 (F03-118)
310 H3793.3	Piquet Rock						Rayer du Livre. Carte:4210 Éd. 03/04 (F03-106)
416.53	Medway Harbour (West Berlin) - Bouée lumineuse UJ58	44 04 06.7 64 35 05.2	FI R	4s	Espar rouge, marquée "UJ58". À longueur d'année. Carte: N/A Éd. 03/04 (F04-002)
416.54	Medway Harbour (West Berlin) - Bouée lumineuse UJ59	44 04 07.6 64 35 02.7	FI G	4s	Espar verte, marquée "UJ59". À longueur d'année. Carte: N/A Éd. 03/04 (F04-001)
448	Bull Rock - Bouée à cloche lumineuse M54	Au Sud du rocher. 44 24 30.4 64 09 23.7	FI R	4s	Rouge, marquée "M54". À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
448.5	Chockle Cap - Bouée à cloche lumineuse M55	44 24 36.4 64 12 39.7	FI G	4s	Verte, marquée "M55". À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
449.5	Southwest Ledge - Bouée lumineuse M60	Au Sud des roches. 44 25 47.4 64 16 18.7	FI R	4s	Espar rouge, marquée "M60". À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
450	Covey Ledge - Bouée lumineuse M61	NE. des roches. 44 25 48.4 64 17 30.7	FI G	4s	Espar verte, marquée "M61". À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
450.8	Westhaver Island - Bouée lumineuse M67	Au Sud-Est de l'île. 44 26 18.4 64 20 33.7	Q G	1s	Espar verte, marquée "M67". À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
451 H3688	Westhaver Island	Entrée du havre Mahone. 44 26 09.8 64 20 15.3	FI W	4s	9.6	7	Tour cylindrique blanche, bande horizontale rouge à la partie supérieure. 7.6 À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
452 H3687	Mahone Harbour	44 26 46.4 64 22 00.2	FI R	4s	4.2	5	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 3.7 À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
452.7	East Shoal - Bouée à cloche lumineuse MC55	44 27 12.4 64 12 36.7	F G	4s	Verte, marquée "MC55".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
453 H3682	Kaulbach Island - alignement	Extrémité NE. de l'île. 44 28 11.4 64 16 53.7	F W	10.2	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
454 H3682.1		266°48' 11.2m du feu antérieur.	F W	19.8	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.3 H3682.2	Beacon Shoal	Sur un caisson. 44 28 48.8 64 17 48.1	IQ G	12s	4.3	5 Mât à claire-voie. 3.0	8 éclats pér 12 s. À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.5 H3683	Western Shore, brise-lames	Extrémité du brise- lames. 44 31 21.4 64 18 16.7	F G	4.0	6 Mât à claire-voie, partie inférieure fermée. 3.6	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.51 H3683.2	Western Shore - Feu intérieur	44 31 21.1 64 18 17.9	F R	5.2	6 Tour carrée. 3.6	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.55	Little Fish Island - Bouée lumineuse MC70	Au Nord de l'île. 44 32 12.9 64 15 02.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "MC70".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.6	Dauphinee Point - Bouée lumineuse MC66	Au Sud de la pointe. 44 32 09.4 64 15 39.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "MC66".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.62	Gold Ledges - Bouée lumineuse MU57	44 32 26.4 64 18 28.7	F G	4s	Verte, marquée "MU57".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.63	Middle Rock - Bouée lumineuse MU53	44 32 09.4 64 17 25.7	Q G	1s	Espar verte, marquée "MU53".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.65	South Gooseberry Shoal - Bouée de bifurcation lumineuse MCA	Au large de l'extrémité Sud du haut-fond. 44 31 16.9 64 15 58.7	F R (2+1)	6s	Rouge, verte et rouge, marquée "MCA".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
454.7	Sheep Ledge - Bouée à cloche lumineuse MC59	44 30 06.4 64 15 51.7	F G	4s	Verte, marquée "MC59".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							
455	Lynch Shoal - Bouée à cloche lumineuse MA57	SE. de l'île Quaker. 44 30 30.4 64 12 48.7	F G	4s	Verte, marquée "MA57".	À longueur d'année.
Carte:4381							
Éd. 03/04							

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE								
456 H3680	Quaker Island	Au large du havre Chester. 44 30 53.7 64 13 57.2	Fl R	4s	30.8	3	Tour cylindrique blanche, bande horizontale rouge à la partie supérieure. 6.2	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
457	Coachman Ledge - Bouée à sifflet lumineuse MA55	Au Nord des roches. 44 30 01.4 64 10 36.7	Fl G	4s	Verte, marquée "MA55".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
457.2	Shoal Cove - Bouée lumineuse MK53	44 29 51.9 64 07 21.2	Fl G	4s	Verte, marquée "MK53".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
457.4	Blandford - Bouée lumineuse MK58	44 29 44.4 64 06 43.7	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "MK58".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
459	Blandford - Bouée à cloche lumineuse MK52	NW. du haut-fond Blandford. 44 29 43.4 64 08 14.7	Fl R	4s	Rouge, marquée "MK52".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
460	Big Tancook Island - Bouée à cloche lumineuse MN51	Au Nord de l'île. 44 28 19.4 64 10 45.7	Fl G	4s	Verte, marquée "MN51".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
461 H3677	Little Tancook Island, quai - Feu extérieur	Extrémité du quai. 44 28 18.2 64 08 30.8	F W	9.4	10	Mât à claire-voie triangulaire, partie inférieure fermée. 6.8	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
463 H3676	Big Tancook Island, anse Northwest	Extrémité du quai. 44 27 52.2 64 10 17.6	Fl G	6s	6.2	3	Mât à claire-voie triangulaire, partie inférieure fermée. 5.5	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
464	Reef Point - Bouée à sifflet lumineuse MD55	À l'Est de la pointe. 44 27 25.4 64 08 36.7	Fl G	4s	Verte, marquée "MD55".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
465 H3672.2	East Ironbound Island, quai	Extrémité du quai. 44 26 22.4 64 05 28.7	F W	5.2	8	Mât à claire-voie, partie inférieure fermée.	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
466	New Harbour - Bouée à cloche lumineuse MA	À l'Ouest de la pointe New Harbour. 44 28 14.4 64 06 48.7	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "MA".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
467 H3674	New Harbour	Côté Sud de l'entrée. 44 28 23.4 64 05 31.7	F R	9.1	9	Mât à claire-voie. 6.1	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04
468	West Head - Bouée à cloche lumineuse MD53	Au Nord de l'île East Ironbound. 44 26 44.4 64 06 27.7	Fl G	4s	Verte, marquée "MD53".	À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 03/04

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

469 H3672	East Ironbound Island	Près du centre de l'île. 44 26 22.4 64 04 59.7	Iso W	6s	7	Tour rectangulaire blanche, partie supérieure rouge. 13.9	Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 03/04
470	East Ironbound Island - Bouée à cloche lumineuse Sud MC52	Au Sud de l'île. 44 25 37.4 64 05 08.7	FI R	4s	Rouge, marquée "MC52".	À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 03/04
471 H3670	Pearl Island	Au large des baies St. Margaret's et Mahone. 44 22 57.2 64 02 54	FI W	10s	19.0	8	Tour carrée blanche. 11.6	Lum. 0.5 s; obs. 9.5 s. À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 03/04
473	Northeast Shoal - Bouée à cloche lumineuse DA51	À l'Est du haut-fond. 44 24 59.4 64 01 19.7	FI G	4s	Verte, marquée "DA51".	À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 03/04
475	Seal Ledge - Bouée à sifflet lumineuse MA54	À l'Est de l'île East Ironbound. 44 27 19.4 64 02 36.7	FI R	4s	Rouge, marquée "MA54".	À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 03/04
522.1 H3605	Herring Cove, brise-lames	Coin SE. du brise- lames. 44 34 09.3 63 33 25	FI R	5s	4.6	10	Tour à claire-voie triangulaire. 4.2	Lum. 1 s; obs. 4 s. À longueur d'année.	Carte:4203 Éd. 03/04 (F03-104)
687.4	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C10	45 30 40.3 61 12 18.6	FI R	4s	Rouge, marquée "C10".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04
687.5	Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C11	45 31 48.3 61 14 17.6	FI G	4s	Verte, marquée "C11".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04
687.7	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C13	45 32 17.8 61 15 28.6	Q G	1s	Verte, marquée "C13".	(Espas d'hiver). À longueur d'année.	Carte:4306 Éd. 03/04
687.8	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C14	45 32 37.3 61 15 45.6	FI R	4s	Rouge, marquée "C14".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-030)
688	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C16	45 32 31.3 61 17 30.6	Q R	1s	Rouge, marquée "C16".	(Espas d'hiver). Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-031)
688.1	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C17	45 32 39.3 61 18 27.6	FI G	4s	Verte, marquée "C17".	(Espas d'hiver). Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-021)

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

688.2	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C18	45 33 29.3 61 19 17.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "C18".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-022)
688.4	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C20	45 33 44.3 61 19 57.6	Q R	1s	Rouge, marquée "C20".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-032)
688.5	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C21	45 34 58.8 61 22 01.6	Fl G	4s	Verte, marquée "C21".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-023)
688.6	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C22	45 34 56.3 61 21 12.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "C22".	Saisonnier.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-024)
689.1	Eddy Point - Bouée d'avertissement lumineuse CY	45 31 27.7 61 14 37.5	Fl Y	4s	Espar jaune, marquée "CY".	À longueur d'année.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-027)
689.3 H3421	Eddy Point - alignement	Entrée SE., détroit de Canso.	Oc Y	11s	11.9	15	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Lum. 10 s; obs. 1 s. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
689.4 H3421.1		45 31 12.2 61 15 07.4	Fl W	4s	12.3		
689.4 H3421.1		124°51' 361m du feu antérieur.	F Y	26.1	15	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-045)
689.4 H3421.1			Fl W	4s	26.7	19.0		
689.7 H3419	Port Malcolm - alignement	Entrée de la baie Seacoal.	F W	19.7	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
689.8 H3419.1		45 34 32.7 61 17 16.9	Fl W	4s	20.3	9.6		
689.8 H3419.1		319°50' 790.7m du feu antérieur.	F W	46.6	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	Carte:4306 Éd. 03/04
689.8 H3419.1			Fl W	4s	47.2	19.1		
690 H3422	Bear Head - Feu de direction	Extrémité SE. 45 32 53.8 61 17 17.6	Fl W	4s	14.6	7	Tour à claire-voie triangulaire, partie inférieure fermée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche.	Intensité renforcée au relèvement 297°. À longueur d'année.	Carte:4306 Éd. 03/04
690 H3422							6.7		

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	--	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

690.3 H3425	Middle Melford - alignement	45 32 21.7	F	Y	13.7	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 7.8	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
		61 18 53.2	Fl	W	4s	14.2		
690.4 H3425.1		268°05' 92.4m du feu antérieur.	F	Y	20.7	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 13.8	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
			Fl	W	4s	21.2		
									Carte:4306 Éd. 03/04
692 H3426	Park Point - alignement	Sur une pointe, côté Ouest du détroit.	F	Y	12.3	15	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 11.0	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
		45 32 35.8 61 19 16	Fl	W	4s	13.2		
693 H3426.1		146°18' 316.9m du feu antérieur.	F	Y	25.1	15	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge fluorescent. 19.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
			Fl	W	4s	25.6		
									Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-043)
694.4 H3427	Cahil Rock - alignement	Au Sud de la roche.	F	Y	12.9	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 12.7	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
		45 34 13.3 61 21 17.7	Fl	W	4s	13.5		
694.5 H3427.1		304°46' 176.1m du feu antérieur.	Oc	Y	11s	27.5	18	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 12.3	Lum. 10 s; obs. 1 s Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
			Fl	W	4s	28.1		
									Carte:4306 Éd. 03/04
695	Point Tupper - Bouée lumineuse C26	45 36 20.8 61 22 33.1	Fl	R	4s	Rouge, marquée "C26".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
									Carte:4306 Éd. 03/04 (G04-025)
696 H3430	Point Tupper	Sur la cabane de la jetée du chargement de gypse. 45 36 27.4 61 22 27	F	R	29.6	Mât sur un petit hangar.	Aide privée. À longueur d'année.
									Carte:4306 Éd. 03/04
696.5	Premier Shoal - Bouée lumineuse CL4	45 36 47.3 61 22 10.6	Fl	R	4s	Rouge, marquée "CL4".	Saisonnier.
									Carte:4306 Éd. 03/04

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hauteur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nominale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE									
697 H3434	Cape Porcupine - alignement	Côté Sud de la chaussée de Canso. 45 38 41.9 61 25 05.8	F	G	9.9	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
698 H3434.1		144°06' 1583.3m du feu antérieur.	F	G	21.8	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 13.8	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
699	Dixon Rock - Bouée lumineuse C28	45 38 31.3 61 24 11.6	FI	R	4s	Rouge, marquée "C28".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
Carte:4306 Éd. 03/04									
700 H3432	Canal de Canso, poste d'amarrage S.E.	Près de l'extrémité du poste d'amarrage SE. 45 38 46.6 61 24 32	FI	Y	4s	4.8	Mât.	Aide privée. À longueur d'année.
Carte:4306 Éd. 03/04									
700.5	Chaussée surélevée de Canso	Sur le pont tournant. 45 38 50.8 61 24 45.6	FI F	R R	4s	Préparatifs d'ouverture du pont. FR - Pont complètement fermé. FW - Pont complètement ouvert. À longueur d'année.
Carte:4306 Éd. 03/04									
701 H3436	Balache Point - alignement	Extrémité Nord de l'écluse de Canso. 45 38 57.8 61 24 59.6	F	Y	9.2	Tour à claire-voie, partie inférieure fermée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
702 H3436.1		131°31' 219.4m du feu antérieur.	F	Y	13.5	Tour carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 4.9	Visible sur l'alignement. Saisonnier.
Carte:4306 Éd. 03/04									
703 H3433	Canal de Canso, poste d'amarrage N.E.	Extrémité du poste d'amarrage NW. 45 39 11.3 61 25 12.6	FI	Y	4s	5.5	Mât.	Aide privée. À longueur d'année.
Carte:4306 Éd. 03/04									
704 H3423	Janvrin Island - alignement	Thomas Head. 45 32 31.3 61 12 01.6	F FI	Y W 4s	12.5 13.1	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.6	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
704.1 H3423.1		088°10' 300.2m du feu antérieur.	F FI	Y W 4s	25.0 25.5	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 15.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
Carte:4306 Éd. 03/04									
704.9	Crichton Island - Bouée lumineuse CN2	45 30 03.3 61 07 21.6	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "CN2".	Saisonnier.
Carte:4306 Éd. 03/04 (G03-148)									

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE								
733	<i>St. Peters Bay - Bouée lumineuse NQ12</i>	<i>Côté Ouest du chenal, entrée Sud de la baie. 45 37 07.2 60 53 18.4</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar rouge, marquée "NQ12".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4275 Éd. 03/04 (G03-149)
759	<i>Russell Point - Bouée lumineuse cardinale Ouest JTB</i>	<i>45 54 24.3 59 58 14.6</i>	<i>Q(9) W</i>	<i>15s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Jaune, noire et jaune, marquée "JTB".</i>	<i>(Espar d'hiver). Saisonnier.</i>
								Carte:4376 Éd. 03/04 (G04-020)
818.5	<i>MacIvers Point - Bouée lumineuse A14</i>	<i>46 02 05.4 60 55 47.7</i>	<i>Q R</i>	<i>1s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "A14".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4278 Éd. 03/04 (G04-004)
849.2 H865	<i>The Point</i>							<i>Rayer du Livre.</i>
								Carte:4365 Éd. 03/04 (G03-157)
849.4	<i>The Point, brise- lames</i>	<i>À l'extrémité du quai. 46 41 14.7 60 21 32.5</i>	<i>Q R</i>	<i>1s</i>	<i>3.9</i>	<i>2</i>	<i>Tour à claire-voie triangulaire. 2.9</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4365 Éd. 03/04 (G03-155)
854 H872	Cape North	<i>Sur une maison carrée. 47 01 44.3 60 23 28.9</i>	<i>Fl W</i>	<i>6s</i>	<i>31.8</i>	15	<i>Tour carrée blanche, bandes horizontales rouges. 14.9</i>	<i>Lum. 2 s; obs. 4 s. Feu de secours. À longueur d'année.</i>
								Carte:4363 Éd. 03/04 (G03-150)
883	<i>North Canso</i>	<i>Côté Ouest de l'entrée Nord du détroit de Canso. 45 41 29.8 61 29 18.1</i>	<i>Fl W</i>	<i>3s</i>	<i>36.7</i>	<i>13</i>	<i>Tour cylindrique blanche, 2 bandes horizontales rouges. 10.6</i>	<i>Lum. 1 s; obs. 2 s. Masqué au Sud de 120°. À longueur d'année.</i>
								Carte:4306 Éd. 03/04
883.2	<i>Aulds Cove - Bouée lumineuse VT2</i>	<i>45 38 59.3 61 26 03.6</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "VT2".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4306 Éd. 03/04
896.5	<i>Approches de Merigomish Harbour - Bouée lumineuse SA2</i>	<i>45 40 00.2 62 28 33.7</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar rouge, marquée "SA2".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4445 Éd. 03/04
896.6	<i>Kings Head - Bouée lumineuse SA6</i>	<i>45 39 10.2 62 28 24.7</i>	<i>Fl R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Bouée chaloupe rouge, marquée "SA6".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4445 Éd. 03/04
896.8	<i>Savage Point - Bouée lumineuse SA14</i>	<i>45 38 33.7 62 27 07.7</i>	<i>Q R</i>	<i>1s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "SA14".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4445 Éd. 03/04
901	<i>Pictou Harbour - Bouée lumineuse SJ4</i>	<i>Au Sud de la pointe Cofé. 45 41 30.3 62 38 52.7</i>	<i>VQ(3) R</i>	<i>5s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "SJ4".</i>	<i>Saisonnier.</i>
								Carte:4437 Éd. 03/04 (G03-144)

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE								
901.6	Murdock Shoal – Bouée lumineuse SJ6	45 41 27.3 62 39 30.7	Fl R	4s	Rouge, marquée "SJ6".	Saisonnier. Carte:4437 Éd. 03/04 (G03-145)	
920.5	Eastern Passage - Bouée lumineuse UA2	NE. du Cape John. 45 49 13.4 63 07 42.7	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "UA2".	Saisonnier. Carte:4497 Éd. 03/04	
921 H1276	Amet Island	Centre de l'île. 45 50 05.4 63 10 39.7	Fl W	4s	11.9	7	Tour à claire-voie carrée. 6.7	Saisonnier. Carte:4497 Éd. 03/04
921.1	Malagash, quai	Extrémité SE. du quai. 45 46 27.9 63 17 44.7	Iso G	2s	6.1	4	Tour à claire-voie carrée rouge. 4.9	Saisonnier. Carte:4497 Éd. 03/04
994 H1012	Brighton Beach - alignement	Sur un caisson, côté Est de la rivière Yorke. 46 13 50.5 63 08 51.2	F Y	11.1	Tour carrée, marque de jour rouge.	Visible dans un petit secteur de chaque côté de l'alignement. À longueur d'année.
995 H1012.1		336°53' 398m du feu antérieur.	F Y	26.5	Tour blanche, bande verticale rouge. 18.4	Visible dans un petit secteur de chaque côté de l'alignement. À longueur d'année. Carte:4460 Éd. 03/04
1028	West Point - alignement							Rayer du Livre.
1028.1								Carte:4905 Éd. 03/04 (G03-161, 162)
1340.1 H1609	Belledune Point	Extrémité sur brise- lames. 47 54 27.1 65 49 55	Oc G	3s	11.1	10	Tour à claire-voie carrée; marques de jour rectangulaires blanches. 9.9	Lum. 2 s; obs. 1 s À longueur d'année. Carte:4920 Éd. 03/04 (G03-119)
1476 H878	St.Paul Island North Point	Sur un rocher, au large de la pointe. 47 13 35.1 60 08 23.5	Fl W	12s	39.8	12	Tour octogonale blanche. 13.2	Lum. 2 s; obs. 10 s. Masqué de 351° à 041° par le N. Feu de secours. À longueur d'année. Carte:4450 Éd. 03/04
1477 H876	St.Paul Island South Point	Sur la pointe. 47 11 02.1 60 09 41.5	Fl W	4s	46.7	7	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 7.4	Masqué de 132° à 250° par le S. À longueur d'année. Carte:4450 Éd. 03/04

PARTIE 5 – Édition 03/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1539 H1890	Île à la Baleine	Sommet de l'île. 51 21 21.7 57 41 37	Fl W	6s	28.1	7	Tour à claire-voie, marques de jour rectangulaires orange fluorescent. 10.9	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4471 Éd. 03/04 (L03-376)
1620 H1770	Cap-des-Rosiers- Est, quai	Extrémité de la jetée Nord. 48 50 20.4 64 12 43.3	F R	7.1	6	Tour à claire-voie rouge et blanche. 4.9	Fonctionne 24 heures. À longueur d'année.	Carte:4485 Éd. 03/04 (L03-453)
1703.5	Matane - Feu à secteurs	48 51 07 67 31 52.8	Oc R W G	4s	6.2	Sur le pont.	Lum. 3 s.; obs. 1 s. Rouge de 128°12' à 148°12'; blanc de 148°12' à 152°12'; vert de 152°12' à 172°12'. Le secteur blanc indique la route à suivre. Entretenu par la Ville de Matane. Saisonnier.	Carte:1236 Éd. 03/04 (L03-399)
1719 H2056	Pointe de Manicouagan Racon ---(X) Bande X & S	Sur la pointe. 49 06 04.4 68 11 37.8	Fl W	6s	36.1	20	Tour à claire-voie. 30.5	Lum. 1 s; obs. 5 s. Réflecteur radar. À longueur d'année.	Carte:1236 Éd. 03/04 (L03-403)
1738 H2064	Pointe Rocheuse	Sur la côte, à l'Est du havre. 48 44 21.5 69 02 53.3	Fl W	6s	20.0	20	Tour à claire-voie. 15.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. À longueur d'année.	Carte:1236 Éd. 03/04 (L03-407)
2028.5 H2361	Deschaillons-sur- Saint-Laurent	Coin NW. du quai de Deschaillons. 46 33 39.8 72 06 22.2	Fl G	4s	11.6	6	Mât cylindrique blanc. 9.2	Réflec teur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:1314 Éd. 03/04 (L04-005)

EAUX INTÉRIEURES

550.58	<i>Bouée lumineuse WC21</i>	43 10 22.3 79 11 42.8	F G	4s	Verte, marquée "WC21".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:2042 Éd. 03/04 (B03-051)
550.62	<i>Bouée lumineuse WC23</i>	43 10 13.1 79 11 42.5	F G	4s	Verte, marquée "WC23".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	Carte:2042 Éd. 03/04 (B03-052)
761	Corunna - alignement							Rayer du Livre.	
762									Carte:14853(É.-U.) Éd. 03/04 (B04-002,003)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.